

## Un nouvel acteur

La *Luxembourg School for Commerce* a été officiellement lancée hier. Le concept n'est pas novateur, puisque la Chambre de commerce proposait déjà des formations. Mais ce qui est nouveau, c'est que ces formations sont désormais rassemblées au sein d'une même institution. Formation initiale, continue et universitaire, sont au cœur de l'offre de ce nouvel acteur dans le domaine de la formation.

## la Phrase du jour

«Cette nouvelle *Luxembourg School for Commerce*, ce n'est pas comme acheter une nouvelle voiture. C'est ajouter une cinquième et une sixième vitesses à une voiture que l'on a déjà.»

Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de commerce

# Trois activités sous un même toit

Après la *Luxembourg School of Finance*, la *Luxembourg School for Commerce* est officiellement née hier après-midi. Mise en place par et dans les locaux de la Chambre de commerce, elle a pour but de réunir sous une seule dénomination et un même logo l'ensemble des activités de formation de la Chambre de commerce, gérées jusque-là par son institut de formation et le service de la formation professionnelle initiale, en y ajoutant un volet de formation de niveau universitaire.

■ Dans une société en crise et dans laquelle les salariés doivent sans cesse remettre leurs connaissances à jour afin d'être compétitifs, il est primordial de proposer des formations innovantes et de qualité.

Forte de ce constat, la Chambre de commerce a présenté hier la nouvelle *Luxembourg School for Commerce* (LSC), tout juste opérationnelle depuis ce premier jour d'octobre.

Ambitieux, Michel Wurth, président de la Chambre de commerce, souhaite que la LSC devienne «un acteur de référence en matière de formation, pour satisfaire les besoins des entreprises et de leurs salariés».

Paul Emering, nouveau directeur de la *Luxembourg School for Commerce*, a pour sa part souligné que cette «école» avait été créée pour que les formations soient adaptées «aux évolutions de l'économie de marché», tout en mettant en avant «une approche fédérative pour réaliser des



Pierre Gramegna, Michel Wurth, Fernand Ernster et Paul Emering (de g. à dr.) ont présenté la nouvelle structure (Photo: A. Antony)

synergies avec d'autres organismes de formation».

La LSC n'est pas une révolution, en fait. Elle rassemble les activités de formation de la Chambre de commerce, gérées jusque-là par son institut de formation (IFCC) et le service de la formation professionnelle initiale (SFPI), en y ajoutant une formation universitaire.

Au-delà du fait d'apporter des connaissances à ses clients, la Chambre de commerce souhaite «former des citoyens autonomes et responsables».

En ce sens, Paul Emering a rappelé que la Chambre de com-

merce pouvait s'appuyer sur sa longue expérience en matière de formation pour atteindre ses objectifs.

### Une longue expérience

C'est en effet la loi du 4 avril 1924 sur les chambres professionnelles qui confère à la Chambre de commerce la mission de surveillance de l'apprentissage et de l'enseignement professionnel. A partir de 1945, la Chambre de commerce développe des activités en matière de formation professionnelle continue sous forme de cours du soir.

En 1989, l'institution se dote d'un nouveau centre de formation et élargit son offre de formation.

Dans le cadre de la réorganisation de la Chambre de commerce, le service de la formation continue devient, en 2003, l'institut de formation de la Chambre de commerce (IFCC). Le plan d'action 2007-2009, qui fixe les perspectives de développement sur deux ans, opère déjà des rapprochements, qui ont trouvé hier leur aboutissement, avec le lancement de la nouvelle *Luxembourg School for Commerce*.

■ Textes: Anne-Sophie Rihm